

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 28 avril 2022 à 12H15

Salle B41, Av. du 1er Mars 26, bâtiment principal

Présent-e-s :

Vice-Présidente : Delphine Guillet

Membres : Valéry Bezençon, Nicolas Chappuis, Hugo Clémence, Mehdi Farsi, Aude Guillot, Bruno Kocher, Elisa Lorenzo Garcia, Ahmed Muratovic, Nerea Parro Gomez, Loris Petris, Sergio Rasmann, Thierry Schiffmann, Benoît Valley

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Jean-Marie Grether, Martin Hilpert, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Adrian Bangerter, Paul Cotofrei, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Olivier Hari, Gilles Lauener, Corinne Rossari, Louis de Saussure, Marco Severino

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Felix Kessler, Nathalie Tissot

Procès-verbal: Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Accueil et information
2. Approbations :
 - a. De l'ordre du jour
 - b. Du PV de la séance du 20 janvier 2022
3. Discussion sur :
 - a. Le plan climat
 - b. Le plan transport et mobilité
4. Elections de la future présidence et d'un membre du bureau
5. Communications du Rectorat
6. Divers

Procès-verbal

1. Accueil et information

La vice-présidente Mme Delphine Guillet (DG) ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'Assemblée, en particulier à la nouvelle membre présente Mme Aude Guillot. Cette dernière se présente brièvement.

DG adresse ses remerciements aux membres sortantes Mesdames Allison Beretta et Maeva Ciarleglio.

DG annonce qu'elle siège pour la dernière fois à l'AU car elle démissionne de l'UniNE. Elle remercie les membres du bureau et la secrétaire pour leur soutien, ainsi que tous les membres de l'AU.

2. Approbations :

a. de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

b. du PV de la séance du 20 janvier 2022

Le PV est approuvé.

3. Discussion sur :

Le rectorat a invité les membres de l'AU à prendre connaissance de deux documents : le plan climat, et le plan transport et mobilité élaborés par la [coordination UniD](#). L'UniNE souhaite se positionner comme une institution responsable et durable et s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2045.

Ces plans seront adoptés formellement par le rectorat dans les mois à venir et joueront un rôle central pour l'action de l'Université en faveur de l'environnement.

DG remercie le rectorat pour l'initiative et lui demande de parler très brièvement de ces documents. Le vice-recteur M. Grether indique que le plan climat est moins abouti mais plus important car son but est de soutenir la démarche de l'UniNE afin de réduire ses émissions et s'engager dans le but d'atteindre la neutralité carbone. Les efforts de l'UniNE seront mis en priorité sur les piliers relatifs aux sources d'émissions majeures, à savoir l'énergie et la mobilité. La moitié de l'empreinte carbone de l'UniNE en 2019 concerne le chauffage. L'UniNE occupe des locaux qui ne lui appartiennent pas donc sa marge de manœuvre est limitée dans ce domaine. L'autre grande partie concerne la mobilité (professionnelle et pendulaire) sur laquelle l'UniNE peut agir par des moyens d'action. Un plan avec des mesures plus détaillées a été créé dans ce but : le plan transport et mobilité. Ce dernier circule depuis une année ce qui a permis d'affiner les mesures. L'AU est la dernière instance sollicitée.

DG ouvre la discussion. Ci-après un résumé des questions des membres avec réponses du rectorat

a. Le plan climat

1. Peut-on moduler le chauffage en fonction des horaires ?

On essaie déjà de l'optimiser au mieux. Le chauffage est à ce jour au gaz. Le développement d'un plan bâtiment est en cours dont le but est de réduire la consommation énergétique et la transition vers les énergies renouvelables pour le chauffage. Un dialogue est en cours avec les propriétaires des bâtiments et les prestataires de service. Un effort est fait du côté de la consommation d'eau et l'isolement dans certains bâtiments. Le canton a fixé ses propres objectifs et priorités dont il est tributaire.

2. Peut-on faire installer des panneaux solaires sur les différents bâtiments ?

Cela est prévu, mais il y a pour l'instant une pénurie (Covid, matières premières sur le marché, etc).

3. Est-ce que le délai de 2045 n'est pas trop ambitieux et est-ce réalisable ?

C'est difficile de répondre à cette question. Cela dépend de nombreux facteurs de contrôles qui restent très abstraits : par exemple les facteurs de compensation, les types de certificat et leur degré de fiabilité, les standards acceptés par tous, les moyennes avec les autres institutions, etc. c'est difficile de contrôler le processus de A à Z.

4. Est-ce que l'UniNE importe du matériel ou autre qui a un impact environnemental significatif ?
On se base sur les facteurs concrets établis par l'entreprise « Climate Services » pour évaluer notre empreinte carbone et on essaie d'optimiser partout où c'est possible.
5. Qu'en est-il de la restauration prévue dans le nouveau futur bâtiment par exemple en ce qui concerne des aliments bio, locaux, etc ?
Ceci a été pris en compte et estimé dans le bilan CO2. Pour l'instant on a un système transitoire de frigo qui respectent au mieux les standards écologiques et sociaux.
6. Il n'est pas indiqué dans le plan quels comportements chacun-e de nous pourrait adopter afin d'améliorer les émissions par des petits gestes quotidiens : par exemple une liste à établir avec différents points (degrés de la pièce à réduire, imprimante à éteindre, etc).
Dans le point « Gouvernance », la communication et consultation auprès de la communauté pour la mise en œuvre des mesures sont prévues.
7. Dans le tableau de l'empreinte carbone de l'UniNE figure en quatrième la bureautique. Est-ce que cette dernière est prise en compte sachant qu'il faut toujours un équipement pour enregistrer les cours et que les ordinateurs durant les cours sont allumés. Est-ce qu'on va continuer à enregistrer les cours ? Est-ce que le rectorat a réfléchi à simplifier des procédures administratives afin que l'on n'utilise pas systématiquement des ordinateurs ?
Nous avons dû procéder ainsi à cause du Covid. Cet élément est en discussion. Il ne faut pas oublier que le Covid a permis d'utiliser moins les transports et a été positif par rapport au climat. On ne peut pas non plus revenir à l'impression sur papier qui utiliserait beaucoup de papier et un coût supplémentaire en personnel qui devrait à son tour se déplacer, etc, on doit trouver le juste milieu, ce qui est un exercice compliqué. Il ne faut pas oublier que de nombreux coûts sont générés par la communauté mais à l'extérieur du réseau informatique de l'UniNE (par exemple avec une requête « Google », etc).
8. Pendant le Covid, de nombreuses personnes ont utilisé un ordinateur privé depuis leur maison. Est-ce qu'on devrait doter le personnel d'un outil différent afin de pouvoir faire du télétravail. Ceci limiterait par exemple le nombre de places informatiques et les trajets. On pourrait donc favoriser le télétravail et limiter la bureautique.
Le télétravail est sans aucun doute très important pour le climat et la directive sur le télétravail a été révisée pour accroître les possibilités.
Il ne faut cependant pas oublier qu'il y a des risques liés à la sécurité si le personnel se logue depuis son ordinateur privé. De plus, actuellement nous avons besoin d'une double authentification : ceci génère de l'énergie supplémentaire. L'aspect social est également à prendre en considération pour l'équilibre de chacun-e. Il faut donc trouver un juste milieu.
9. Pourquoi le plan bâtiment est utilisé à un usage interne ?
Car les interlocuteurs concernés sont l'Etat, la Ville et les fournisseurs. La marge de manœuvre pour l'UniNE est limitée. Mais on pourrait par exemple présenter ce plan lors d'une prochaine séance. Le but est d'optimiser l'utilisation des bâtiments de la meilleure manière possible, de diversifier les ressources énergétiques et de tenir compte des autres impacts environnementaux.

b. Le plan transport et mobilité

1. Qu'en est-il des voitures électriques ? En tant qu'utilisateurs de voitures électriques, on entend divers commentaires pas toujours positifs (par exemple production de batteries,

élimination, etc). Il serait bien d'avoir davantage de documentations scientifiques concernant ces points. Par exemple à partir de combien de km ce genre de voitures pourrait être intéressant, en fonction de quelle pratique (durée du trajet), etc. Serait-il possible que l'UniNE aide à traiter ces informations afin que la communauté se fasse une idée plus concrète et qu'elle puisse adopter la meilleure mobilité possible ?

Cette suggestion est excellente. En effet, en matière de mobilité, les 2 principales sources sont la mobilité pendulaire et professionnelle. Dans cette dernière les avions sont principalement concernés. On va rehausser une contribution climatique sur la base de la quantité de CO2 émise pour tenter de réduire encore les transports en avion. Par contre pas grand-chose n'a été fait concernant la mobilité pendulaire. C'est pour cette raison que ce plan transport et mobilité a été présenté. La communauté recevra prochainement un questionnaire sur la mobilité, notamment sur les parkings. La récolte de diverses informations est en cours. La commission UniD pourrait créer une liste de bonnes pratiques et de référence en matière d'achat de véhicule, même personnel.

2. Par quel biais souhaitez-vous encourager le personnel à prendre des transports publics ? Est-ce que vous seriez d'accord de soutenir l'achat d'un abonnement demi-tarif par exemple, ou informer le personnel ?

Ce serait plus par l'incitation « persuasive » que par des moyens monétaires individuels qui engendreraient de nombreux coûts administratifs.

3. Les personnes qui ont les salaires les plus bas ou les étudiant-e-s qui vivent dans une région très rurale ne seront-elles pas désavantagé-e-s par rapport à l'augmentation du prix des parkings ? Est-ce qu'il y aura des possibilités de dérogation ou de soutien ?

La décision n'est pas encore prise. Une enquête va être effectuée. On va sonder les gens par rapport à un système de paiement par heure ou mois ou année. Cela permettra de pouvoir optimiser les places le mieux possible. Les dérogations seront sûrement considérées, même si à ce jour aucune nouvelle directive n'a vu le jour.

4. La majorité des utilisateurs de transports motorisés individuels pour venir au travail appartiennent au PATB (raisons familiales, etc). Ces gens devront payer une contribution climatique en plus pour leur parking. Est-ce que l'institution pourrait contribuer à cela ? Par exemple, actuellement, les vols en avion pour les déplacements professionnels sont assujettis au paiement d'une contribution climatique prélevée sur le budget des instituts ou fonds de tiers. Est-ce que, par exemple, une partie des futures taxes pour les collaborateurs qui ont des bas salaires pourrait être absorbée par l'institution ou par d'autres tiers (par exemple les recettes des parkings extérieurs de l'UniNE qui pourront être ouverts au public en dehors des heures de travail) ?

Actuellement, les places de parc sont fortement subventionnées du fait de leur coût très inférieur au coût du marché, donc on « encourage » l'usage de la voiture. Des mesures pourraient accroître l'acceptation du personnel si on est par exemple totalement transparent sur l'utilisation des fonds et on fournit des explications très concrètes. Ces consultations doivent déboucher sur des mesures faciles à communiquer. On pourrait par exemple penser à des taxes qui dépendent des salaires. On pourrait aussi proposer aux étudiant-e-s qui habitent loin, des appartements bon marchés plus proches avec les taxes prélevées. En ce qui concerne les déplacements en avion, on rembourse les déplacements en introduisant une taxe calculée sur la base des émissions. L'influence est donc indirecte. L'incitation n'est sûrement pas suffisante. On va de ce fait sûrement modifier la formule du calcul et le prix du carburant. Mais ceci reste à discuter.

5. Est-ce qu'il y aura des modifications dans le cadre des remboursements aux étudiant-e-s BeNeFri-AZUR ?

Non car l'UniNE les rembourse en grande partie selon les directives.

6. Le remboursement de billets d'avion pour des trajets réalisable à moins de 6h en train ne sera plus possible. Qu'en est-il si on fait par exemple une escale à Paris. Est-ce que le billet d'avion Genève-Paris sera possible ?

Les mesures sont en discussion et on pourra sûrement faire des exceptions en cas de justifications.

7. Par rapport à la question ci-dessus, ne serait-il pas mieux de calculer en temps, plutôt qu'en distance ? Parfois il est difficile d'accéder à certaine destination en train, alors qu'en avion c'est beaucoup plus facile. Ne serait-il pas envisageable qu'on fixe un budget ou nombre de vols, etc pour le remboursement des billets d'avion à ne pas dépasser au lieu de les supprimer complètement ?

Ceci sera également à discuter dans les mesures à prendre. Il faudra trouver un juste équilibre.

8. En ce qui concerne le covoiturage, est-ce qu'il y aura un site qui permettra de mettre en relation le personnel de l'UniNE ou par facultés ?

A voir. L'UniNE a déjà fait dans le passé appel à une association, mais ceci n'avait pas beaucoup de succès.

9. Est-ce que les 1 ou 2 places de parcs dans le cadre du projet pilote Mobility seront prises en compte dans le reste de places comptées dans les parkings ou pas ?

Oui ce seront deux places en moins.

10. Est-ce que toutes ces nouvelles mesures ne créeront pas un surplus de travail administratifs si on fixe trop de critères ?

Il faudra effectivement trouver le juste milieu. Mais c'est pour un enjeu fondamental qu'est le réchauffement climatique.

11. Considération à prendre en compte : dans les 3 années à venir, 500 places vont disparaître au centre-ville, dont plusieurs avec la construction d'UniHub. On doit donc trouver une solution avec la ville et le canton afin de remplacer une partie de ces places. On sera amené à réfléchir à comment attribuer les places aux personnes externes, sur quelle durée, quels seront les horaires d'ouvertures, est-ce qu'on utilisera les bénéfices uniquement pour le contrôle du stationnement de ces heures ou pour d'autres choses, etc.

4. Elections de la future présidence et d'un membre du bureau

DG a donné sa démission à l'UniNE. Elle va de ce fait également quitter ses fonctions en tant que vice-présidente de l'AU.

En ce moment, l'AU n'a pas de président-e. L'assemblée décide d'élire un-e président-e et un-e vice-président-e aujourd'hui si des candidat-e-s se proposent.

M. Hugo Clémence, étudiant à la Faculté des lettres et sciences humaines est intéressé par la présidence. Il prévoit d'effectuer son Master encore 2 ans à l'UniNE. Il s'est déjà engagé dans plusieurs institutions, internes et externes à l'UniNE et connaît bien l'Alma mater. Il souhaiterait aborder des thématiques importantes au sein de l'AU. Il est député au Grand Conseil neuchâtelois. Il a l'énergie et l'envie de représenter le corps étudiantin. M. Hugo Clémence, unique candidat en tant que président, est élu par acclamation.

Mme Aude Guillot se propose en tant que vice-présidente. Elle étudie depuis plusieurs années à la Faculté de droit de l'UniNE et s'est déjà engagée plusieurs années au sein de l'ANED, entre autres, en

tant que représentante des étudiants au sein du Conseil de faculté. Elle est doctorante FNS, membre du comité de l'ACINE et représentante du corps intermédiaire au sein du Conseil de faculté de droit ainsi qu'à l'AU. Elle a également fait partie de nombreuses institutions à l'UniNE. Elle souhaite apporter son soutien et contribuer au bon fonctionnement de l'UniNE. Mme Aude Guillot, unique candidate, est élue par acclamation.

Le bureau de l'Assemblée est composé du président et de la vice-présidente, assistés de trois membres, tous issus de l'Assemblée. Actuellement, en plus de la présidence, 2 membres du corps administratifs en font partie. Il serait bien que la/le membre manquant-e soit un-e représentant-e du corps professoral. Aujourd'hui, de nombreux membres ne siègent pas. L'Assemblée décide de faire passer le message aux membres absent-e-s et d'élire la personne manquante au bureau lors d'une prochaine séance.

5. Communications du rectorat

Suite à l'attaque informatique, des solutions ont été trouvées d'urgence qui fonctionnent aujourd'hui. A présent le travail d'amélioration de la sécurité va se poursuivre ces prochains mois, en même temps que d'autres adaptations des infrastructures et de divers outils informatiques, qu'il s'agisse de bases de données ou du site Internet que nous devons faire migrer vers de nouveaux systèmes. La question actuelle est de savoir si l'UniNE fait tout cela elle-même ou si elle fait appel à de l'outsourcing. Il est également important de mettre en place des mesures afin de savoir comment classer les documents et savoir par exemple si on peut donner des accès au public, ou si c'est confidentiel et dans ce cas précis crypter les documents. Il est important d'établir un protocole de classement afin de savoir comment trier, jeter ou garder les documents dont on a besoin. Depuis un mois, les pirates n'ont pas publié d'autres documents, mais cela ne veut pas dire qu'on est à l'abri. La plupart des personnes qui sont concernées par l'attaque informatique ont été informées. Cela a généré de la gêne et de nombreuses questions. Il était parfois difficile de retrouver des personnes externes pour les informer. De nombreuses questions juridiques restent à ce jour ouvertes que des spécialistes vont traiter au fur et à mesure. Mais dans les grandes lignes on sait actuellement dans quelle direction on va.

Le Plan d'intentions va être transformé en mandat d'objectifs et finalisé d'ici la fin de l'année. Les négociations sont en route, les discussions ne sont pas faciles car la situation financière du canton est très difficile. Sur la base de ce PI, le Conseil d'Etat va négocier des mandats et le résultat sera soumis au Grand Conseil. Ensuite un contrat de prestation, plus détaillé, sera signé.

Un concours d'architecture pour le futur bâtiment UniHUB va être lancé prochainement.

6. Divers

La nouvelle présidence réfléchira aux dates à fixer des prochaines séances plénières de l'AU en automne.

Un membre remercie la vice-présidente Delphine Guillet chaleureusement pour tout le travail qu'elle a fourni en tant que présidente ad intérim et vice-présidente. Elle a très bien assumé cette tâche dans des conditions pas faciles. Tous les membres l'applaudissent longuement. DH remercie sincèrement tout le monde et lève la séance à 13h56.